

Eric VISCONTI

REÇU 20 MAI 2014

Expert-Comptable
Diplômé par l'Etat
(Région d'Angers)

Commissaire aux Comptes
(Région d'Angers)

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

UNION DEPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES

67 boulevard Winston Churchill

72100 LE MANS

**Exercice du 1er Janvier 2013 au 31 Décembre 2013
(12 mois)**

Eric VISCONTI

Expert-Comptable
Diplômé par l'Etat
(Région d'Angers)

Commissaire aux Comptes
(Région d'Angers)

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

**UNION DEPARTEMENTALE DES
ASSOCIATIONS FAMILIALES**

67 boulevard Winston Churchill

72100 LE MANS

**Exercice du 1er Janvier 2013 au 31 Décembre 2013
(12 mois)**

Aux Membres,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale du 16 avril 2009, je vous présente mon rapport, comportant 19 pages, relatif à l'exercice clos le **31 décembre 2013**, sur :

- **Le contrôle des comptes annuels de l'Association UNION DEPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES, tels qu'ils sont annexés au présent rapport et faisant apparaître :**

- un total de bilan de	3 359 843 €
- un total de compte de résultat de	6 941 232 €
- un résultat déficitaire de l'exercice de	516 259 €

- **La justification de mes appréciations ;**
- **Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.**

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 13 mai 2014. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion ci-dessus, l'attention du lecteur est cependant attirée sur la note de la page 16 de l'annexe concernant la procédure de sauvegarde en cours et sur la possibilité de reprise des subventions pendant 2 ans, en page 20 concernant l'application du plan comptable M22 et en page 21 concernant l'abandon de créances.



II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise économique actuelle qui a succédé à la crise financière a créé de multiples risques pour les entreprises tant dans leurs activités que pour leurs financements avec une absence totale de visibilité pour le futur. Les conditions de préparation des comptes ont donc été très particulières et plus particulièrement au regard des estimations comptables requises en application des principes comptables actuels. C'est dans ce contexte que j'ai procédé, en application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce, relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance outre ceux ayant conduit aux réserves mentionnées ci-dessus, les éléments suivants :

- dans le cadre de mon appréciation des **principes comptables suivis** par votre Association, j'ai vérifié le caractère approprié des méthodes comptables utilisées et des informations données dans l'annexe. J'ai validé l'absence à ce jour de demande de remboursement d'éventuelles subventions versées, l'absence d'exposition de la dette à des risques de taux et l'exposition au risque minimum des placements de trésorerie selon les informations données en annexe et j'ai effectué les diligences nécessaires au suivi de la continuité de l'Association ;

- les **estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes** et la **présentation d'ensemble des comptes** n'appellent pas de commentaire particulier.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'autre observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Le Mans, le 16 mai 2014

Le Commissaire aux Comptes,

E. VISCONTI

Bilan médico-social

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2013 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2012 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net		
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires	110 169	108 330	1 839	6 589	- 4 750	
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles						
Immobilisations corporelles						
Terrains	93 418		93 418	93 418		
Constructions	1 783 489	1 054 595	728 894	788 293	- 59 399	
Installations techniques, matériel et outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	1 391 416	1 003 614	387 802	498 324	- 110 522	
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles						
Immobilisations reçues en affectation						
Terrains						
Constructions						
Installation tech., matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations affectées, concédées						
Immobilisations financières						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	6 749		6 749	6 749		
TOTAL (I)	3 385 241	2 166 539	1 218 702	1 393 373	- 174 671	
Comptes de liaison (I)						
TOTAL (II)						

Bilan médico-social

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2013 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2012 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Stocks en cours					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens et services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Budgets annexes					
Créance (2)					
Avances et acomptes versés sur commandes	9 004		9 004		9 004
Créances usagers et comptes rattachés (3)	111 194		111 194	98 601	12 593
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	2 602		2 602	1 545	1 057
. Personnel	3 624		3 624	596	3 028
. Organismes sociaux	1 127		1 127	1 756	- 629
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires					
. Autres	22 838		22 838	14 197	8 641
Valeurs mobilières de placement	550 644		550 644	538 821	11 823
Disponibilités	1 311 050		1 311 050	1 561 292	- 250 242
Charges constatées d'avance	129 058		129 058	249 240	- 120 182
TOTAL (III)	2 141 141		2 141 141	2 466 047	- 324 906
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)					
Primes de remboursement des emprunts (V)					
Ecart de conversion actif (VI)					
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	5 526 382	2 166 539	3 359 843	3 859 421	- 499 578

(1) Un tableau annexé à ce bilan doit détailler les différents comptes de liaison relatifs à l'investissement, à l'exploitation et à la trésorerie pour cet établissement ou service entre ce dernier et les autres établissements et services concernés.

(2) Dont à moins d'un an : Dont à plus d'un an :

(3) Dont créances mentionnées à l'article R. 314-96 du code de l'action sociale et des familles.

Bilan médico-social(suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2013 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2012 (12 mois)	Variation
Fonds propres			
. Fonds associatifs sans droit de reprise	751	751	
. Fonds associatifs avec droit de reprise			
. Legs et donations			
. Subventions d'investissement sur biens renouvelables			
Réserves			
. Excédents affectés à l'investissement			
. Réserves de compensation			
. Excédents affectés à la nouvelle couverture du besoin en fonds de roulement	589 059	589 059	
. Autres réserves	272 065	272 065	
Report à nouveau			
. Report à nouveau (gestion non contrôlée)	155 059	193 956	- 38 897
. Dépenses refusées par l'autorité de tarification ou inopposables aux financeurs			
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs	834 219	961 622	- 127 403
. Dépenses non opposables aux tiers financeurs	-115 141	-137 324	22 183
. Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	-516 259	-16 714	- 499 545
. Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	25 147	36 351	- 11 204
Provisions réglementées			
. Couverture du besoin en fonds de roulement			
. Amortissements dérogatoires et provisions pour renouvellement des immobilisations			
. Immobilisations grevées de droits			
TOTAL (I)	1 244 901	1 899 768	- 654 867
Compte de liaison			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques	591 381	468 032	123 349
Provisions pour charges			
TOTAL (III)	591 381	468 032	123 349
Fonds dédiés			
. Sur subventions de fonctionnement	71 177	71 177	
. Sur autres ressources	589 059	589 059	
Dettes			
Emprunts et dettes assimilées	287 890	304 910	- 17 020
. Droits des propriétaires (commodat)			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		14 600	- 14 600
Fournisseurs et comptes rattachés	262 294	212 259	50 035
Dettes fiscales et sociales	858 494	886 080	- 27 586
Autres	43 707	2 596	41 111
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	1 523 562	1 491 621	31 941
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF	3 359 843	3 859 421	- 499 578

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2013 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2012 (12 mois)	Variation
Engagements reçus			
Legs nets à réaliser			
. acceptés par les organes statutairement compétents			
. autorisés par l'organisme de tutelle			
Dont en nature restant à vendre			
Engagements donnés			

- (1) Dont compte 1201 : et compte 1291 : : résultats sous contrôle de tiers financeurs.
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques.
(3) En particulier : cautions versées par le résident à leur entrée dans l'établissement.
(4) Dont à plus d'un an : Dont à moins d'un an :
(5) Dont fonds des majeurs protégés :

Compte de résultat médico-social

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2013 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2012 (12 mois)		Variation	%
	France	Exportations	Total	Total		
Produits d'exploitation						
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services	825 615		825 615	900 118	- 74 503	-8,28
Montants nets produits d'expl.	825 615		825 615	900 118	- 74 503	-8,28
Autres produits d'exploitation						
Dotations et produits de tarification			4 598 714		4 598 714	N/S
Subventions d'exploitation			229 762	4 818 773	-4 589 011	-95,23
Dons			163	121	42	34,71
Cotisations			6 701	6 799	- 98	-1,44
Legs et donations						
Produits liés à des financements réglementaires						
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
Autres produits			91 836	94 250	- 2 414	-2,56
Reprise de provisions			312	2 702	- 2 390	-88,45
Transfert de charges			53 211		53 211	N/S
Sous-total des autres produits d'exploitation			4 980 699	4 922 645	58 054	1,18
Total des produits d'exploitation (I)			5 806 314	5 822 763	- 16 449	-0,28
Quotes-parts d'éléments du fonds associatif virées au compte de résultat (II)						
Produits financiers						
De participations						
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif			23 608	33 673	- 10 065	-29,89
Autres intérêts et produits assimilés				1 144	- 1 144	-100
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (III)			23 608	34 818	- 11 210	-32,20
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion			930	705 515	- 704 585	-99,87
Sur opérations en capital			559 922	34 205	525 717	N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges						
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			34 200	83 662	- 49 462	-59,12
Total des produits exceptionnels (IV)			595 051	823 382	- 228 331	-27,73
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			6 424 973	6 680 962	- 255 989	-3,83
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT			-516 259	-16 714	- 499 545	N/S
TOTAL GENERAL			6 941 232	6 697 676	243 556	3,64
Charges d'exploitation						
Achats de marchandises et de matières premières			23 303	31 344	- 8 041	-25,65
Autres achats non stockés			29 159	32 362	- 3 203	-9,90
Services extérieurs			1 430 590	1 249 896	180 694	14,46
Autres services extérieurs			513 765	296 987	216 778	72,99
Impôts, taxes et versements assimilés			374 487	386 137	- 11 650	-3,02
Salaires et traitements			2 870 843	2 963 181	- 92 338	-3,12
Charges sociales			1 201 024	1 261 710	- 60 686	-4,81
Autres charges de personnels			54 474	27 104	27 370	100,98
Subventions accordées par l'association			26 286	30 233	- 3 947	-13,06

Compte de résultat médico-social (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2013 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2012 (12 mois)	Variation	%
Dotations aux amortissements	174 671	188 236	- 13 565	-7,21
Dotations aux provisions	38 887	26 542	12 345	46,51
Autres charges	97 686	99 886	- 2 200	-2,20
Total des charges d'exploitation (I)	6 835 175	6 593 618	241 557	3,66
Quotes-parts de résultat sur opérations communes (II)				
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées	11 267	11 941	- 674	-5,64
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements				
Total des charges financières (III)	11 267	11 941	- 674	-5,64
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	10 016	15 967	- 5 951	-37,27
Sur opérations en capital		150	- 150	-100
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	84 773		84 773	N/S
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées		71 177	- 71 177	-100
Total des charges exceptionnelles (IV)	94 790	87 294	7 496	8,59
Impôts sur les sociétés (V)		4 823	- 4 823	-100
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V)	6 941 232	6 697 676	243 556	3,64
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT				
TOTAL GENERAL	6 941 232	6 697 676	243 556	3,64
Evaluation des contributions volontaires en nature				
Produits				
. Bénévolat				
. Prestations en nature				
. Dons en nature				
Total				
Charges				
. Secours en nature				
. Mise à disposition gratuite de biens et services				
. Personnel bénévole				
Total				

Soldes intermédiaires de gestion

	31/12/2013	31/12/2012	Variation	%
Ventes de marchandises				
- Coût direct d'achat	-336		- 336	N/S
+/- Variation du stock de marchandises				
Marge commerciale (I)	336		336	N/S
Taux de marge commerciale	%	%		
+ Production vendue	825 615	900 118	- 74 503	-8,28
+ Production stockée				
+ Production immobilisée				
Production de l'exercice	825 615	900 118	- 74 503	-8,28
- Matières premières et approvisionnements consommés	23 303	31 344	- 8 041	-25,65
- Sous-traitance directe				
Marge brute sur production (II)	802 312	868 773	- 66 461	-7,65
Taux de marge brute sur production	97,18 %	96,52 %		
MARGE BRUTE GLOBALE (I + II)	802 648	868 773	- 66 125	-7,61
Taux de marge brute globale	97,22 %	96,52 %		
- Services extérieurs et autres charges externes	1 973 514	1 579 246	394 268	24,97
VALEUR AJOUTEE PRODUITE	-1 170 865	-710 472	- 460 393	64,80
Valeur ajoutée / chiffre d'affaires	-141,82 %	-78,93 %		
+ Subventions d'exploitation	4 828 476	4 818 773	9 703	0,20
- Impôts, taxes et versements assimilés	374 487	386 137	- 11 650	-3,02
- Salaires et traitements	2 817 968	2 963 181	- 145 213	-4,90
- Charges sociales	1 255 499	1 288 814	- 33 315	-2,58
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	-790 343	-529 830	- 260 513	49,17
Excédent brut d'exploitation / chiffre d'affaires	-95,73 %	-58,86 %		
+ Reprise sur amortissements et provisions	312	2 702	- 2 390	-88,45
- Dotations aux amortissements sur immobilisations	174 671	188 236	- 13 565	-7,21
- Dotations aux provisions sur immobilisations				
- Dotations aux provisions sur actif circulant				
- Dotations aux provisions pour risques et charges	38 887	26 542	12 345	46,51
+ Autres produits de gestion courante	98 700	101 170	- 2 470	-2,44
- Autres charges de gestion courante	123 973	130 119	- 6 146	-4,72
+ Transfert de charges d'exploitation				
RESULTAT D'EXPLOITATION (hors charges et produits financiers)	-1 028 862	-770 855	- 258 007	33,47
Résultat d'exploitation / chiffre d'affaires	-124,62 %	-85,64 %		
+ Bénéfice attribué (quote part sur opérations en commun)				
- Perte supportée (quote part sur opérations en commun)				
+ Produits financiers de participations				
+ Produits des autres valeurs mobilières et créances	23 608	33 673	- 10 065	-29,89
+ Autres intérêts et produits assimilés		1 144	- 1 144	-100
+ Reprises sur provisions financières				
+ Différences positives de change				
+ Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
- Dotations financières aux amortissements et provisions				
- Intérêts et charges assimilées	11 267	11 941	- 674	-5,64
- Différences négatives de change				
- Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	-1 016 521	-747 979	- 268 542	35,90
Résultat courant / chiffre d'affaires	-123,12 %	-83,10 %		
+ Produits exceptionnels sur opérations de gestion	930	705 515	- 704 585	-99,87
+ Produits exceptionnels sur opérations en capital	559 922	34 205	525 717	N/S
+ Reprises sur provisions & transferts de charges except°.				
- Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	10 016	15 967	- 5 951	-37,27
- Charges exceptionnelles sur opérations en capital		150	- 150	-100
- Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	84 773		84 773	N/S
RESULTAT EXCEPTIONNEL	466 062	723 603	- 257 541	-35,59
- Participation des salariés aux résultats				
- Impôts sur les bénéfices	-34 200	-7 662	- 26 538	346,36
RESULTAT NET COMPTABLE	-516 259	-16 714	- 499 545	N/S
Résultat net / chiffre d'affaires	-62,53 %	-1,86 %		

Préambule

L'exercice social clos le 31/12/2013 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2012 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 3 359 843,45 E.

Le résultat net comptable est un déficit de 516 259,07 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 13/05/2014 par le conseil d'administration.

Principes comptables généraux

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Faits caractéristiques de l'exercice

L'association est en procédure de sauvegarde depuis le 08/11/2013.

Règles et méthodes comptables

Immobilisations corporelles et incorporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) sous déduction des rabais, remises, ristournes et des escomptes de règlement ou à leur coût de production comprenant le coût d'acquisition des matières consommées, les charges directes et indirectes de production ou à leur valeur vénale.

Les frais d'acquisition des immobilisations sont comptabilisés en charges.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production ou a l'acquisition d'immobilisations sont inclus dans le coût de production ou d'acquisition de ces immobilisations.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Immobilisations décomposables

L'association considère que l'amortissement linéaire représente le rythme de consommation des avantages économiques attendus en fonction de l'utilisation probable des biens.

En cas de divergence entre la durée d'utilisation et la durée d'usage, l'entreprise comptabilise un amortissement dérogatoire.

Immobilisations non décomposables

L'association a fait le choix d'appliquer les mesures de simplification propres aux PME et qui consistent essentiellement dans le maintien de la durée d'usage et du mode d'amortissement pour les immobilisations non décomposables.

Financement de l'activité Tutelle :

Notre association est financée pour l'activité Tutelle par une dotation globale depuis 2006. Les montants ne deviennent définitifs que deux ans après leur attribution.

Cabinet VISCONTI

15-17, rue Gougeard
72000 LE MANS

Tél 02 43 81 15 15 - Fax 02 43 82 10 55

E-mail : cabinet@visconti.fr

UNION

Notes sur le bilan actif

Immobilisations brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	110 169			110 169
Immobilisations corporelles	3 268 323			3 268 323
Immobilisations financières	6 749			6 749
TOTAL	3 385 241			3 385 241

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	103 580	4 750		108 330
Immobilisations corporelles	1 888 288	169 921		2 058 209
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	1 991 868	174 671		2 166 539

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Licences	96 978	95 139	1 839	2 à 5 ans
Licences inst.	13 191	13 191	0	2 à 5 ans
Terrains bâtis inst.	93 418	0	93 418	Non amortiss.
Construction inst.	925 763	445 863	479 901	1 à 25 ans
Agencement & aménagement des constructions de l'udaf	857 725	608 732	248 994	5 à 25 ans
Instal. gles agenc. aménag. (non propriété udaf)	472 914	272 947	199 967	5 à 10 ans
Instal. gles agenc. aménag. inst. (non propriété udaf)	46 386	12 105	34 280	5 à 10 ans
Instal. gles agenc. aménag. inst. (non propriété udaf)	276 383	221 612	54 771	1 à 5 ans
Matériel de transport	33 166	26 593	6 573	1 à 5 ans
Matériel de transport inst.	1 340	1 340	0	5 à 10 ans
Matériel de bureau	1 316	1 316	0	4 à 5 ans
Matériel de bureau inst.	335 609	279 896	55 713	4 à 5 ans
Matériel de bureau inst.	12 852	12 668	184	1 à 5 ans
Matériel informatique	175 160	140 351	34 809	4 à 10 ans
Matériel informatique inst.	36 292	34 786	1 505	4 à 10 ans
Mobilier de bureau				
Mobilier de bureau inst.				
TOTAL	3 378 492	2 166 538	1 211 954	

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	6 749		6 749
Actif circulant et charges d'avance	270 443	270 443	
TOTAL	277 192	270 443	6 749

Cabinet VISCONTI

15-17, rue Gougeard

72000 LE MANS

Tél. 02 43 81 15 15 - Fax 02 43 82 10 55 (FIDUNION)

E-mail : cabinet@visconti.fr

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	54 466
Autres créances	16 302
Disponibilités	66
TOTAL	70 835

Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Notes sur le bilan passif

Nature des provisions	Ouverture	Augment.	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques et charges	468 032	88 368	27		556 374
TOTAL	468 032	88 368	27		556 374

Etat des dettes	Montant total	A moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	270 739	30 626	59 189	180 924
Dettes financières diverses	17 151	17 151		
Fournisseurs	262 294	262 294		
Dettes fiscales et sociales	858 494	858 494		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	43 707	43 707		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	1 452 385	1 212 272	59 189	180 924

Origine des effets de commerce	Montant
Dettes financières	
Fournisseurs et assimilés	
Autres dettes	61 478
TOTAL	61 478

Charges à payer par postes du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	3 685
Fournisseurs	
Dettes fiscales et sociales	102 391
Autres dettes	554 793
TOTAL	660 869

Autres informations

Plan comptable M22

Il n'est pas encore fait une totale application du plan comptable M22, des adaptations dans le plan comptable de l'UDAF sont encore nécessaires notamment

- le traitement des congés payés
- la mise en place des immobilisations décomposables

Principe des subventions acquises

Concernant l'activité tutelle les subventions ne sont acquises qu'au bout de 2 ans.

Honoraires à prévoir lors de la sortie de la procédure de sauvegarde

Il n'a pas été passé d'honoraires à payer aux intervenants judiciaires pour la sortie de la procédure en cours faute d'informations.

Locations matériels copieurs et informatique

Le surcoût généré par les locations du matériel informatique et copieurs s'élève pour la section tutelle à

- budget Location matériel :	59 148.00 €
- dépense 2013 :	1 035 976.80 €
- dépassement :	976 828.80 €

Le surcoût généré par les honoraires exceptionnels liés au litige s'élève pour la section tutelle à 165 017.70 €,

Le coût total des honoraires 2013 s'élève à 246 991.04 € dans la section tutelle.

Frais de gestion des majeurs protégés

En raison du changement de mode de calcul et de la lourdeur du paramétrage (prise en charge des revenus des capitaux mobiliers, des intérêts, des charges de famille...), les frais de gestion ont été reconduits pour les majeurs présents au 01/01/2013. La régularisation se fera en 2014, aucune provision n'est faite.

Les frais de gestion sont calculés au réel sur les nouveaux dossiers arrivés en cours d'année

Dossier HERCE (litige avec un majeur)

Les dépenses exceptionnelles liées à ce dossier s'élèvent à 8 305.35 € pour 2013.

Une demande de prise en charge par l'assurance a été faite mais en l'absence de réponse aucune somme à recevoir n'est comptabilisée.

En parallèle il n'a pas été provisionné de charges à payer.

Affaires prud'homales

Une provision pour litige d'un montant de 84 773.43 € est comptabilisée. La demande d'indemnité totale s'élève à 235 902.00 € soit un passif latent de 151 128.57 €.

Affectation des comptes 194 "fonds dédiés"

Changement de méthode comptable, les fonds dédiés ne font plus l'objet d'une provision.

Pour 2013 il n'y a pas de reprise des provisions 2012 soit :

- fonds dédiés sur subvention ATF : 35 313.33 €
- fonds dédiés sur subvention MASP : 35 863.29 €

L'affectation de ces sommes en réserves doit être décidée en assemblée générale.



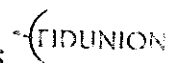
Cabinet VISCONTI

15-17, rue Gougeard

72000 LE MANS

Tél. 02 43 81 15 15 - Fax 02 43 82 10 55

E-mail : cabinet@visconti.fr



Autres informations (suite)

Abandon de créances

Pour 2013 un abandon de créances d'un montant de 548 717.18 € a été constaté conformément au protocole signé entre les sociétés XFS, FLEXSI Services, FLEXSI Centre et l'UDAF .

comptes des majeurs

les comptes suivants des majeurs protégés sont inscrits au bilan 2013 de l'association :

- CNP Bon capitalisation pour 16 513.39 €
- Crédit Mutuel pour 8 344.80 €
- Banque Postale pour 393.59 €

La restitution de ces sommes aux majeurs est attendue en 2014.

les soldes des comptes bancaires au nom des majeurs protégés pour lesquels l'UDAF a le droit exclusif de la gestion au titre de la tutelle étaient au 31 décembre 2013 de : 8 571 884.22 €

faits postérieurs à la clôture

Le financeur autorise la reprise des réserves de l'udaf suite à la perte de l'année liée aux surcoûts des contrats et des honoraires. cette reprise sera constatée dans les comptes 2014.

le montant autorisé est de 380 800 € pour le litige lié aux contrats et 90 000 € pour les frais d'honoraires.

Engagement indemnité de fin de carrière

La provision pour départ à la retraite a fait l'objet d'un ajustement et s'élève en fin d'exercice à 591 380.95 €, cette provision est établie en fonction de la table d'espérance de vie et de la convention collective

Hypothèses générales :

Probabilité de présence des salariés au moment du départ en retraite, le taux d'évolution du salaires, actualisation financière, table de mortalité en vigueur à la date de la simulation, départ à la retraite à l'initiative des salariés l'âge de 63 ans. Ce calcul est établi sur Excel suivant un fichier vierge fourni par l'UNAF.

Hypothèses de calcul retenues :

Taux d'actualisation : 2 %
Taux de charges sociales : 58 %

Convention collective applicable : Etablissements Médicaux sociaux

Droit individuel à la formation

Le volume d'heures cumulé correspondant aux droits acquis par le personnel au titre du Dif s'élève à 10 751 heures Pour 2013 les salariés ont utilisés 442 heures DIF

Engagements sur intérêts des emprunts

le montant des engagements sur les intérêts des emprunts s'élève à 91 586.34 €

Effectif moyen par catégories de salariés	Salariés
Cadres	7
Agents de maîtrise & techniciens	2
Employés	104
Ouvriers	
Apprentis sous contrat	
TOTAL	113

La rémunération des trois plus hauts cadres s'élève en 2013 à 121 492.78 €

Résultat cadre normalisé comptes administratifs 2013 (Sous réserve de validation de l'organisme DDCS)

Détermination résultat section / Tutelle 2013	Salariés
Total des charges	6 941 231.86
Total des produits	6 424 972.79
Résultat comptable Tutelle	- 475 829.66
Résultat comptable Institution	-40 429.41

Emprunts

Date		Désignation	Montant de l'emprunt	Remboursements		Dettes à la fin de l'exercice
Octroi	Fin			Antérieurs	De l'exercice	
mai-98	déc-13	emprunt CE 167 694 €	167 693,92	156 549,45	8 358,51	2 785,96
déc-00	sept-15	emprunt CE 60 979 €	60 979,61	47 573,55	3 543,35	9 862,71
sept-03	août-25	emprunt DEXIA	381 122,54	125 060,78	8 760,27	247 301,49
Totaux:			609 796,07	329 183,78	20 662,13	259 950,16

Date		Désignation	DETTES A LA FIN DE L'EXERCICE			
Octroi	Fin		Total	A moins d'un an	De un à cinq ans	A plus de cinq ans
mars-99	déc-13	emprunt CE 167 694 €	2 785,96	2 785,96		
déc-00	sept-15	emprunt CE 60 979 €	9 862,71	6 092,26	3 770,45	
sept-03	août-25	emprunt DEXIA	247 301,49	15 263,86	54 940,37	177 097,26
Totaux:			259 950,16	24 142,08	58 710,82	177 097,26

Eric VISCONTI

Expert-Comptable
Diplômé par l'Etat
(Région d'Angers)

Commissaire aux Comptes
(Région d'Angers)

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

**UNION DEPARTEMENTALE DES
ASSOCIATIONS FAMILIALES**

67 boulevard Winston Churchill

72100 LE MANS

**Assemblée Générale d'approbation des comptes de
l'exercice du 1^{er} Janvier 2013 au 31 Décembre 2013
(12 mois)**

Aux Membres,

En ma qualité de Commissaire aux Comptes de votre Association, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées.

En application de l'article L. 612-5 du Code de Commerce, j'ai reçu un courrier du 29 mars 2014 en réponse à ma demande en date du 7 mars 2014 sur les conventions conclues avec une des personnes concernées par la réglementation.

Il m'appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont j'ai été avisé ou que j'aurais découvertes à l'occasion de ma mission, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, en application de l'article R 314-59 du code de l'action social, il m'appartient de vous communiquer, le cas échéant, certaines informations relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'organe délibérant.

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui m'ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Je vous informe qu'il ne m'a pas été donné avis d'une convention passée au cours de l'exercice à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du Code de Commerce.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ORGANE DELIBERANT

Je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'organe délibérant dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Telles sont mes précisions données dans le cadre des obligations légales précitées.

Fait à Le Mans, le 16 mai 2014.

Le Commissaire aux Comptes

E. VISCONTI